



Assemblée Générale Section des JSP BAS:

Du 18 décembre 2021.

- L'équipe pédagogique accueille les familles pour cette Assemblée Générale 2021 à la salle des associations de Gujan-Mestras.
- Ouverture de la séance à 09H00.

Mot du président:

C'est avec beaucoup de plaisir qu'il nous est possible, aujourd'hui d'accueillir les jeunes et leurs familles pour la tenue de notre assemblée annuelle, laquelle n'avait pas pu avoir lieu en 2020, du fait des restrictions sanitaires liées à la crise de la COVID 19 et avait fait l'objet d'un compte-rendu moral et financier qui avait été transmis aux différents membres de l'association.

Malgré les difficultés que nous avons tous eu à subir, la saison 2020 / 2021 a pu se finaliser avec des résultats positifs qui seront présentés au cours de l'assemblée et nous avons pu reprendre notre action pour une nouvelle saison 2021 / 2022.

Il nous a fallu nous adapter, dans un contexte sanitaire en perpétuel évolution et faire face aux différentes directives données, tant au plan national, qu'au sein du SDIS 33, en matière d'accueil des jeunes sapeurs-pompiers au sein des centres de secours.

A ce titre, je tiens à remercier l'ensemble des jeunes, ainsi que les familles, qui ont su s'adapter à ces dispositions et permettre ainsi, la bonne tenue de notre formation, dans des conditions nouvelles, même si le présentiel reste la méthode d'enseignement la plus adaptée à notre enseignement technique.

Il a fallu également que l'équipe pédagogique s'adapte et face preuve d'inventivité pour permettre le bon déroulement de nos enseignements, dans l'objectif de ne pas laisser certains sur le bord du chemin.

L'échéance pour tous d'être préparés aux épreuves du brevet demeure et nécessite de disposer d'une base de connaissances solides, au regard des enjeux qu'offriront demain celui-ci, à ceux qui seront en capacité de l'obtenir. Pour rappel, celui-ci permet :

- à un jeune d'être dispensé d'une partie de la formation de base de sapeurs-pompiers volontaires et d'intégrer plus rapidement les unités opérationnelles qualité d'équipier à bord des véhicules d'incendie et de secours,
- il permet également, dès lors que le jeune est sapeur-pompier volontaire et dispose de trois ans d'ancienneté, en qualité de JSP ou SPV, de pouvoir présenter le concours de sapeurs-pompiers professionnel, le brevet étant reconnu, comme diplôme de niveau V (équivalent BEP-CAP) et donc présenter un concours de l'Administration.

C'est donc une responsabilité que prend l'équipe de formateurs à présenter nos jeunes à cet examen du brevet, c'est la raison pour laquelle, notre ligne de conduite a toujours été et demeurera de ne présenter à celui-ci que les jeunes qui sont en capacité de l'obtenir et qui au cours des 4 années de formation ont fait preuve de leur investissement personnel et de la maîtrise des connaissances suffisantes.

Cette année sera marquée par le déménagement de notre siège de la caserne de Gujan-Mestras

vers la caserne de La Teste de Buch, nouvellement reconstruite et qui va être livrée prochainement. Nous avons fait le choix, lors de la réflexion conduite sur ce projet, en collaboration avec les services techniques du SDIS de la Gironde et le commandement territorial en fonction, de profiter de la construction d'un nouveau casernement, pour développer un centre dédié aux JSP capable d'intégrer la totalité de nos besoins à la fois pour les jeunes, en terme de vestiaires / sanitaires, local de formation mais également pour la section, notamment en matière de local administratif et de rangements, sur un site plutôt que de multiplier des locaux sur les différents centres de secours du Sud-Bassin.

La réalisation qui va nous être prochainement mise à disposition devrait pleinement répondre à cet objectif et nous permettre d'accueillir les jeunes dans d'excellentes conditions.

Nous poursuivrons cependant nos déplacements dans les différentes casernes, qui toutes offrent des infrastructures spécifiques et adaptées à nos séquences pédagogiques et permettent aux jeunes de découvrir les personnels et sites qu'ils seront appelés à côtoyer dans leur activité prochaine de SPV. C'est une chance qui nous est offerte, elle doit être maintenue.

L'année 2022, si les conditions le permettent, devrait nous offrir l'occasion de reprendre pleinement nos activités tant sportives, pédagogiques, protocolaires et culturelles, nous en formons tous le vœux, le programme sera riche. Il nous faudra cependant veiller à respecter les règles de protection élémentaires et aujourd'hui malheureusement devenues quotidiennes, pour un temps que l'on souhaite le plus court possible et pour de nouveau nous retrouver dans la normalité et la simplicité du quotidien.

I) Bilan Moral 2021:

1) Effectifs 2021 :

A ce jour la section se répartie en deux groupes de formation :

– **Le groupe JSP 2 composé :** (16 JSP)

Les JSP Julien André, Clara Brochu, Alann Chabiron, Lucas Dellac, Gabin Dupouy, Noé Feron, Yann Guenezan-Chimot, Bastien Guiter, Jean Hénin, Jeanne Lameyse, Lisa et Lucie Lombard-Lafon, Mathis Mallevre, Matis Mitout-Cartron, Allan Montoussain, Chloé Penchenat.

Formateurs Référents : Lieutenant Hénin et Caporal Bidet.

– **Le groupe JSP 3+ composé :** (14 JSP)

Les JSP Charlotte Bignon, Noah Boisserie, Clément Chapron, Paul et Antoine Codet, Hanaé Duphil, Lana Garbez, Lucie Lacoste, Luna Muniz, Pierre Perrot, Louka Porchet,, Jean Ribeiro, Alexandre Rubio, Teddy Udave-Pauliat.

Formateurs Référents : Caporaux Dupuy et Suire.

Effectif total de la section BAS : 30 JSP

– **L'équipe pédagogique :** Lieutenant Nicolas Hénin, Adjudant-chef Alexandre Chavanel, Adjudants Olivier Boucher, Jérôme Gallet (RF), Régis Carrasset, Sergent-chefs Clément Favreau, Julien Jay, Caporaux Lucas Bidet, Kader Djoudi, Hugo Dupuch (*Ponctuel*), Théo Dupuy, Loïc Guillon, Thibaut Suire.

– **Nouveaux Animateurs :** Caporal Stéphane Garcia, Sapeur Théo Dupin.

Au cours de l'année 2021, nous avons enregistré les mouvements suivants :

– **Les départs JSP entre 2020 et 2021: (11)**

Alexandre Bernadat, Hugo Bidon, Ewen Bois-Geerebaert, Dany Bourdin, Yassine Bouzeghoub, Rémy Gines, Dylan Martin, Illona Pellegrini, Ines Rey, Maxence Severin, Jean Subreville-Clarac.

– **Recrutement par mutation JSP: (2)**

Lucie Lacoste, Chloé Penchenat

– **Recrutement en qualité de SPV :**

Théo Dupin et Kévin Lagney, (*Juillet / Nov 2021 recrutés au centre de secours de La Teste de Buch / Pyla*). Matéo Marabel (*Juillet 2021 centre de secours de Biganos*)

2) Brevet National 2021 :

Examen du Brevet :

Avril 2021 : Théo Dupin, Rémy Gines, Alexandre Rubio,.

Novembre 2021 : Noah Boisserie, Kévin Lagney, Jean Ribiero.

Module SAP (Secours à Personnes) et PSE 1 :

Avril 2021 (SAP) : Mathieu Tartas.

Novembre 2021 (PSE 1) : Charlotte Bignon, Antoine et Paul Codet, Hanaé Duphil, Lucie Lacoste, Luna Muniz, Pierre Perrot.

3) Formation :

Un rappel est fait sur le parcours et l'évolution pédagogique.

Depuis ce début de saison, nous avons poursuivi la dématérialisation et numérisation de la totalité de la formation JSP. Ce processus de formation a été amplifié par les périodes de confinement.

Le sergent-chef Julien Jay a procédé à la mise à jour du site de la section pour cette nouvelle saison 2021/2022 (www.jspbas.com).

Il permet d'être un outil de communication et de travail ludique pour les jeunes.

Nous avons décliné nos séquences de formation sur différents sites (CIS Le Teich, Pyla, Aqualand...).

Le caporal Suire a exposé le déroulement de la formation des JSP 4 durant cette année:

- rappel du plan de formation et des actions. (formation, manoeuvre sur site...),
- séances des activités physiques,
- secourisme (SAP et PSE 1),
- immersion dans les centres de secours.

Le Lieutenant Hénin a présenté l'évolution formative concernant le groupe JSP 2:

- plan d'action formatif 2021,
- raid de fin de saison.

4) Compétitions sportives 2021 :

La section a participé à l'unique manifestation sportive de l'année 2021 pour cause de la COVID 19 :

- Cross Zonale 2020 à Pompadour en Corrèze, en septembre 2021.

5) Cérémonies 2021:

Fête Nationale : La section a représenté nos couleurs sur la cérémonie du 14 juillet 2021 sur les communes de La Teste de Buch et d'Arcachon.

Sainte Barbe : La section a été présente lors des cérémonies de Sainte Barbe dans les centres de secours de La Teste de Buch/ Pyla sur Mer et Gujan-Mestras.

6) Brocantes 2021:

Le lieutenant Hénin a rappelé le contexte de la participation de la section à l'organisation de ces manifestations, en collaboration avec les services de la mairie de La Teste de Buch. La section a organisé trois brocantes sur le quartier de Pyla sur Mer. Sur ces manifestations le droit d'exposition revient à l'association support qui à en charge la mise en place des exposants, la réintégration des équipements mis à disposition en fin de manifestation et le nettoyage du site.

Au delà de l'aspect financier non négligeable que présente la participation de notre association à ces manifestations, les brocantes sont des vecteurs de communication vers la population.

7) Sport :

Activité physique :

- Nous effectuons des sensibilisations à l'entraînement physique malgré les contraintes sanitaires.
- Les animateurs préconisent une autonomie des JSP sur l'activité physique (via le site internet www.jspbas.com -> l'onglet « les groupes »).

8) Aides aux autres associations locales :

Vétathlon au profit du Téléthon 2018 : La section participe, en partenariat avec les sapeurs-pompiers de Gujan-Mestras, à l'organisation et la logistique de la course du Vétathlon pour le Téléthon sur la commune de Gujan- Mestras.

9) Volet médical 2021 :

- Nous avons abordé le déroulement des visites médicales 2021. En effet, certains parents ont réglé les visites. Alors que les visites de réengagement sont à la charge du service. Après un échange technique avec le docteur Perrin, les JSP de la section seront présentés pour la saison prochaine en berce médicale au sein du centre de secours de la Teste de Buch, début septembre. Parallèlement, les certificats médicaux ont été abrogés.

-Un point sur le protocole COVID 19 a été effectué.

En synthèse :

- si un JSP est cas contact, il lui est demandé de se mettre en isolement et donc de ne pas se présenter en section en avisant les formateurs référents,
- d'effectuer un test PCR de moins de 24 H,
- de remplir le questionnaire en ligne.
-

- Un rappel a été procédé sur le sujet de la vaccination et des délais entre les vaccins de la COVID 19 et de l'hépatite B. Cette préconisation cible les JSP de 16 ans. Pour incorporer en qualité de SPV, ce schéma vaccinale est obligatoire.

Il est donc nécessaire d'anticiper ces vaccinations pour les jeunes qui souhaitent intégrer les centres de secours à leur majorité. Les conditions actuelles de recrutement intégrant un protocole de vaccination finalisé pour ces 2 maladies au préalable à la signature de l'arrêté de recrutement.

II) Bilan Financier 2021:

Présentation des comptes par Le président en l'absence du trésorier.

La vérification des comptes de la section a eu lieu au centre de secours de Pyla sur Mer le 14 décembre 2021 à 18H30 par Mesdames Mallevre et Perrot ainsi que Monsieur Codet en présence du l'Adjudant Carrasset (trésorier)

COMPTE D' EXPLOITATION 2021		
DESIGNATION	RECETTES	DEPENSES
VERSEMENT ENTRE COMPTES COURANTS JSPBAS	1950	
SUBVENTION COBAS 2021(en attente)	4000	
SUBVENTION MAIRIE LE TEICH » 2021	360	
COTISATIONS SECTION JSPBAS 2021	1484	
HABILLEMENTS AHJSP 2019+2020		2009
FOURNITURES PROTECTION COVID		984,06
DONS ET GERBES DE FLEURS		240
FORMATION PSC1		336
RAID Fin de Saison ÉTÉ 2021		2190,12
COTISATIONS AHJSP + DÉPART DDSIS (en attente)		726+200
DIVERS (viennoiseries, etc)		47,6
FRAIS DE BANQUE CREDIT AGRICOLE		82,33
TOTAL RECETTES 2021	3794	
TOTAL DEPENSES 2021		5889,11
SOLDE Compte Courant	1223,78	

SOLDE DISPONIBLE SECTION JSP BAS 2021	
SOLDE COMPTE COURANT CREDIT AGRICOLE	1223,78
SOLDE LIVRET BANQUE POPULAIRE	6645,34
SOLDE COMPTE « brocantes » CREDIT AGRICOLE	17873,37
TOTAL DISPONIBLE 2021	25742,49

Le Commandant Dupuy a rappelé aux familles les différents sources de financement.

La section perçoit principalement trois subventions, émanant de la COBAS, les brocantes et l'aide aux sections de l'AHJSP33.

Ces contributions financières sont exclusivement dédiées au fonctionnement pédagogique de la section (frais de déplacement, location de véhicules de transport, habillement, documentation pédagogique, ...).

Cette année nous n'avons pas pu poursuivre nos échanges avec nos sections amies de Goslar (Allemagne) ou Pully (Suisse). Nous avons été dans l'obligation d'annuler nos déplacements programmés, ainsi que le déplacement à Paris, sur le thème de « la découverte de nos institutions ».

Ces projets restent d'actualités dès lors que les conditions de déplacements seront assouplies et les conditions sanitaires réunies.

Approbation des comptes 2021 par l'assemblée.

III) Objectifs 2022 :

- Déménagement du siège de la section :

Affectation du nouveau local de Formation JSP (Mi-février) au centre de secours de La Teste de Buch, situé dans la zone industrielle, derrière les établissements Renault Côte d'Argent-.

- Brevet et recrutement SPV :

- 1^{er} semestre: JSP Charlotte Bignon, Hanaé Duphil, Luna Muniz.
- 2^{ème} semestre: JSP Paul & Antoine Codet, Lucie Lacoste, Pierre Perrot

La présentation des JSP aux épreuves du brevet national sera soumise à une évaluation interne. Ce positionnement signifie qu'en fonction du niveau individuel du Jsp, il se pourrait que celui-ci ne soit pas présenté au brevet. Une information auprès des familles sera effectuée en amont des épreuves.

- Habillement JSP BAS :

Nous avons acté de renouveler les survêtements JSP BAS en fonction de l'état de celui-ci. (dégradé, taille...). Nous avons proposé de fournir des accessoires aux JSP dans le cadre de la participation à l'adhésion. Cette année, nous avons rencontré des difficultés d'approvisionnement d'habillement des tenues officielles de l'AHJSP 33. Il nous paraît nécessaire de réfléchir à un dispositif plus efficace, garantissant de pouvoir disposer des équipements nécessaires dans des délais adaptés.

- Déplacements pédagogiques :

CODIS : Projet en cours d'élaboration piloté par le Sergent-chef Jay. L'évolution sanitaire sera un élément déterminant à la vue pédagogique.

Séance de formation sur le plateau technique départemental de Bassens / Entreprise naval / BA 120.

- Formation CAD :

Lors des manifestations auxquelles nous avons participé (Fête Nationale, Sainte-Barbe,..), nous avons été chaleureusement félicités par les diverses autorités présentes, au regard de la tenue des jeunes de la section. Cela nous a permis d'échanger avec les différents représentants des institutions présentes (députée, sénatrice, conseillère générale). Lesquelles se sont proposées de participer à une séquence pédagogique, en matinée, afin de présenter aux jeunes, leurs rôles, leurs missions et les conditions d'exercice.

Cet échange avec les élus locaux est ciblé afin de préparer la délégation sur Paris et nécessitera un travail préparatoire de découverte des institutions nationales.

- Rassemblement Technique Départemental 2021:

La compétition se déroulera sur la commune de Macau. Les JSP 2 seront impliqués dans ce projet.

- Recrutement JSP 2022:

Une procédure de recrutement d'une vingtaine de jeunes sera lancée à compter d'avril.

IV) Questions diverses :

Question de Madame Lafon-Lombard : Les visites médicales de réengagement ont été soumis à une présentation de la carte vitale et d'un paiement.

Réponse par l'Adjudant Gallet :

En solution correctrice, nous avons pris contact avec le médecin concerné. Pour la saison prochaine, nous organiserons des visites en berce.

Adjudant Gallet : Lors des séances de formation, les formateurs ont dû faire des rappels sur les tenues et sur les coupes de cheveux. En section, il n'y aura plus de rappel sur ce sujet, nous appuierons sur le règlement intérieur (Art 9).

Adjudant Gallet : L'équipe de pédagogique souhaite trouver une animatrice afin de poursuivre la féminisation de la section.

Question de Madame Guenzan-Chimot : Yann n'a pas perçu de survêtement JSP BAS !

Réponse par l'Adjudant Gallet :

Nous prenons en considération. Le Sergent chef Favreau a été avisé. Nous procéderons à la dotation.

Complément du Commandant Dupuy (hors séance) : les jeunes doivent également être acteurs de leur formation et ne pas tout attendre de l'encadrement. Demain, en centre de secours, ils se devront de faire preuve d'autonomie et d'initiative. Être en capacité de se manifester individuellement sur ce type de souci témoigne de cette aptitude.

Question de Alan Montoussain : Comment faire pour effectuer un échange d'habillement.

Réponse par l'Adj Gallet :

Il faut informer les formateurs référents du groupe par mail. Concernant les tenues officielles, il est souhaitable d'aviser deux à trois semaines pour échanger la combinaison de l'AHJSP 33. En effet, nous sommes en phase transitoire entre le local de Gujan-Mestras et le nouveau centre de formation de la Teste de Buch.

Clôture de la séance à 11h40.

l'Adjudant Gallet procède à des remerciements pour l'ensemble des JSP de la section pour leurs engagements afin de se préparer aux différentes techniques de secours pour servir nos concitoyens dans les années futures. De plus, il remercie avec sincérité l'équipe des animateurs qui œuvre bénévolement les samedis afin de préparer le vivier de demain. Ces remerciements sont associés pour les familles des formateurs.

Le **Commandant Dupuy** souligne le bon travail de l'équipe des animateurs qui œuvre bénévolement les samedis. Il remercie également les partenaires qui permettent à la section de poursuivre ses activités dont le SDIS 33 et en particulier l'encadrement du Groupement Territorial Sud Ouest à l'écoute, les chefs des centres qui facilitent nos activités hebdomadaires et aussi Madame la présidente de la COBAS et ses équipes, toujours à nos côtés et qui demeure un partenaire indispensable au développement de notre association.